

- 20-D. Rapport du Sous-comité du logement et de l'aménagement régional;
- 20-E. Rapport du Sous-comité de l'embauchage d'après-guerre;
- 20-F. Rapport du Sous-comité des problèmes féminins d'après-guerre;
21. C.P. 608 du 23 janvier 1943 reconstituant le Comité consultatif de politique économique;
22. Rapport du Comité consultatif général de la démobilisation et de la réadaptation, 25 septembre 1943;
23. Motion du Premier Ministre en date du 3 mars 1943 en vue de la nomination, par la Chambre des communes, d'un comité spécial de la sécurité sociale;
24. Rapport du Comité consultatif de l'assurance-santé;
25. Rapport du Comité consultatif de la restauration, sur la sécurité sociale;
26. Loi sur l'aptitude physique nationale;
27. Quatrième rapport du Comité parlementaire de la sécurité sociale, 23 juillet 1943;
28. C.P. 18/5610 du 15 juillet 1943, Réintégration des employés civils;
29. Rapport conjoint sur la démobilisation, 3 décembre 1943;
30. C.P. 1218 du 17 février 1941 élargissant les pouvoirs du Comité de démobilisation;
31. C.P. 6874 du 2 septembre 1941 constituant le Comité consultatif de la restauration;
32. Loi sur l'administration de secours et de rétablissement des Nations-Unies;
33. Loi sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations-Unies);
34. Loi sur la santé nationale et le bien-être social;
35. C.P. 7993 du 14 octobre 1944, Comité du cabinet pour la reconstruction;
36. Manuel sur la réadaptation;
37. Livre blanc sur "l'emploi et le revenu";
38. Rapport du Sous-comité de l'établissement sur les terres;
39. Arrêtés en conseil concernant l'assurance pour les anciens combattants: C.P. 8051 du 17 octobre 1944; C.P. 3856 du 29 mai 1945; C.P. 5604 du 16 août 1945;
40. Recommandations du Comité consultatif général relatives à l'assurance pour les anciens combattants, ainsi que les procès-verbaux du sous-comité;
41. Le retour à la vie civile;
42. Que sera l'avenir?;
43. Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, opuscule n° 1;
44. L'accord du public dans le rétablissement civil des ex-militaires;
45. Rompez—Maintenant il vous faut un emploi;